

Les subsides

Je crois que nous pourrions aborder ce problème de deux ou trois façons différentes, et je suis convaincu que nous pouvons nous y attaquer simultanément de deux ou trois façons. Si reconnaissants que nous soyons pour la teneur du rapport des envoyés, nous servirions sûrement les meilleurs intérêts de notre pays si nous prenions des mesures pour nous assurer que les membres de la Chambre des représentants et du Sénat américains comprennent bien que ce n'est pas là une fin en soi, mais seulement un moyen de résoudre enfin le problème.

Le président suppléant (M. Turner (Ottawa-Carleton)): La période des questions et des commentaires est maintenant terminée. Nous reprenons maintenant le débat.

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de Davenport (M. Caccia) pour son excellente motion. Je tiens à féliciter par ailleurs les membres du sous-comité des pluies acides de la Chambre des communes pour l'excellent travail qu'il a fait depuis deux ans dans ce domaine.

Comme l'a signalé le député qui vient de parler, le débat sur les pluies acides n'est certainement pas empreint de sectarisme parce que ce problème préoccupe tous les Canadiens. Les pluies acides constituent peut-être le contaminant de l'environnement dont il est le plus difficile de se débarrasser; le gouvernement du Canada doit pourtant essayer d'enrayer ce problème pendant son mandat.

Ce problème est peut-être surtout causé par des entreprises installées des deux côtés de la frontière. Nous avons réalisé des progrès depuis quelques années, en commençant par l'accord de Helsinki signé en novembre 1979; 32 pays, y compris les États-Unis, ont reconnu qu'il y avait un problème et que chacun devait s'engager à essayer de le résoudre sur une certaine période.

Le député de Davenport, ancien ministre de l'Environnement, a le mérite d'avoir incité une dizaine de pays à signer une entente. Il s'agit du «Club des 30 p. 100». Les États-Unis n'ont malheureusement pas signé cette entente, mais je crois que nous pouvons dire sans crainte d'être sectaires que nous avons réalisé certains progrès dans ce domaine. Ces progrès ont été exigés non seulement par les citoyens de la plupart des provinces du Canada mais aussi par les gouvernements provinciaux.

Fait intéressant, peu importe l'étude consultée, on constate qu'environ la moitié du problème des pluies acides au Canada prend sa source aux États-Unis. D'après les recherches scientifiques, de 65 à 75 p. 100 des pluies acides qui tombent dans le couloir de Toronto à Québec viennent des retombées des entreprises industrielles américaines. De 15 à 25 p. 100 des pluies acides qui tombent dans le nord-est des États-Unis viennent du Canada.

● (1610)

Nous avons obtenu des chiffres incroyables concernant les problèmes qui ont été suscités au fil des années. Par exemple, l'Agence fédérale de protection de l'environnement prélève des échantillons dans environ 500 lacs chaque année. Elle a maintenant découvert que de 40 à 45 p. 100 de ces lacs subissent

des dégâts causés par les pluies acides. En Ontario et au Québec, il y a environ 14,000 lacs qui sont censés avoir des problèmes liés à l'acidité. La plupart des scientifiques affirment qu'aucun poisson qui se respecte n'irait vivre dans ces 14,000 lacs. C'est un problème très grave. Il y a, comme vous le savez, monsieur le Président, environ deux millions de lacs et d'étangs dans cette même région.

Les scientifiques nous disent maintenant que 14 rivières de la Nouvelle-Écosse qui connaissaient normalement une montaison de saumon n'en ont plus. On nous assure qu'un tiers de toutes les rivières à saumon de la Nouvelle-Écosse souffrent des pluies acides au point où on n'en trouve plus. Nous faisons donc face à un problème.

Ce problème est effectivement imputable aux substances chimiques qui envahissent notre environnement à divers endroits, à divers moments, à divers niveaux, et elles ont diverses répercussions. Par exemple, on me dit que dans le sud de l'Ontario, la forte proportion de calcaire dans le sol neutralise les pluies acides. Mais dans toute la région des Appalaches constituée de granit, il n'y a aucun effet neutralisant et le problème y existe dans toute sa gravité.

Il faudrait reconnaître au cours du présent débat que les pluies acides constituent un des nombreux problèmes environnementaux causés par des produits chimiques. Nous avons la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, la Loi sur les ressources en eau, la Loi sur les contaminants de l'environnement et la Loi sur les pêcheries. Chacune d'elle a servi au fil des années à tenter de résoudre un problème particulier. Nous nous sommes attaqués aux polychlorobiphényles lorsque l'actuel gouverneur général était ministre de l'Environnement et avait banni l'utilisation de ce produit en association avec les conducteurs d'électricité. Mais une fois que ce produit chimique fut interdit, il n'y avait pas moyen de s'en débarrasser. Si nous en disposions de la façon normale, il allait tout simplement dans l'atmosphère pour retomber finalement sur le sol. Les polychlorobiphényles ne sont pas détruits lorsqu'ils entrent dans l'environnement. Je ne crois pas que cela offre une très belle image de nous en tant que Parlement fédéral que nous n'ayons pas encore trouvé le moyen de nous débarrasser des polychlorobiphényles.

Je suppose qu'on pourrait dire que cela relève de la compétence provinciale. On pourrait interpréter la Constitution de façon que tous les divers aspects de ce problème relèvent des gouvernements provinciaux. Il existe divers degrés de pollution chimique et on est à la recherche de diverses solutions. Il ne faut pas oublier que même si les pluies acides en elles-mêmes posent un problème très grave, il y a d'autres graves problèmes de pollution chimique de notre environnement. On tolère parfois la pollution pour des raisons économiques, même au point de l'encourager. Il suffit à cet égard de constater ce qui arrive à nos forêts. Nos forêts et nos aires sauvages sont attaquées par les pluies acides et par les produits chimiques qui ont été intentionnellement déposés sur les terres boisées pour éliminer les insectes et, à cause de la nouvelle orientation de la gestion des forêts, il y a un autre produit chimique qui sert à favoriser la pousse des conifères en décourageant celle des feuillus. Il y a là un problème dont il faut s'occuper.